

Du bon usage du médicament générique

■ L'Agence fédérale des médicaments a lancé une mise en garde après un incident.

L'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) a lancé une mise en garde contre les risques qui existent quand on substitue un médicament générique à son homologue original, rapportait vendredi "Le Soir" en évoquant le cas d'une patiente victime d'un malaise après avoir exceptionnellement pris le médicament original alors qu'elle prenait d'habitude la version générique.

Dans un communiqué, pharma.be, l'Association générale de l'industrie du médicament et FeBelGen, l'association regroupant les sociétés de médicaments génériques, souli-

gnent l'absolue nécessité de faire un bon usage des médicaments. Les deux associations rappellent que changer de produit n'est pas un acte anodin. Cela doit se faire en prenant toutes les précautions nécessaires, insistent-elles, en soulignant que les médicaments peuvent engendrer des effets secondaires, présenter des interactions, des contre-indications et des conditions de conservation particulières, qui sont mentionnées dans les notices. Les conseils personnalisés des médecins et des pharmaciens, adaptés à chaque patient, sont indispensables pour bien accompagner les traitements, en particulier pour l'observance thérapeutique, ajoutent pharma.be et FeBelGen. Celles-ci rappellent l'existence des sites www.bonusage.be et www.e-notice.be qui donnent des conseils d'utilisation des médicaments aux consommateurs. (Belga)